

SpineGuard annonce la sortie de sa procédure de sauvegarde

Tenue d'un webinaire le 8 avril 2021 à 18h00

https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN_itAGbPMhQwihUNG1K8k5kw

PARIS, BOULDER (Colorado-Etats-Unis), le 26 mars 2021 – 12h00 CET – SpineGuard (FR0011464452 ALSGD, éligible PEA-PME), entreprise innovante qui conçoit, développe et commercialise des dispositifs médicaux destinés à sécuriser et à simplifier le placement d'implants osseux, annonce suite à l'audience en France du 10 mars 2021 au Tribunal de Commerce de Créteil et à son délibéré du 24 mars 2021, sa sortie de la procédure de sauvegarde.

Lors de l'audience du 10 mars 2021, l'Administrateur Judiciaire, Maître Thévenot, avait présenté au Tribunal le plan élaboré avec la Société et Maître Pellegrini, Mandataire Judiciaire.

Le Tribunal de Commerce de Créteil, dans son délibéré du 24 mars 2021, a validé le plan de sauvegarde proposé. La Société sort donc de la procédure et se place désormais dans sa phase d'exécution.

En synthèse, sur un passif d'un peu plus de 5 M€, dont 4,8 M€ de dettes financières, on notera que :

- 1) Un accord a été trouvé, au titre de la procédure américaine de Chapter 11, avec les créanciers obligataires (Norgine et Harbert) à hauteur de 3 875 K€ pour un remboursement sur 5 ans à partir de février 2021 ;
- 2) Bpifrance a accepté un règlement de sa créance de 975 K€ sur 9 ans à compter de février 2022 ;
- 3) La plupart des autres créanciers ont accepté un règlement sur 9 ans à compter de février 2022 pour un total de 60 K€ ;
- 4) Quelques fournisseurs ont opté pour un paiement plafonné à 5 K€, pour un total de 60 K€ ;
- 5) Aucun litige ne reste en suspens, deux contestations non-matérielles en montant ont été traitées et résolues avec le Mandataire Judiciaire le 24 mars 2021.

Les organes américains ayant validé l'alignement des calendriers des deux procédures, la sortie de la procédure de « Chapter 11 » devrait se dérouler de manière concomitante dans les délais procéduraux propres à la procédure américaine estimés à la fin mai.

Pierre Jérôme, Président Directeur Général et cofondateur de SpineGuard, déclare : *"Cette validation par le Tribunal de Commerce est une excellente nouvelle pour SpineGuard. Nous sortons de cette procédure de sauvegarde avec une situation financière assainie, une feuille de route clairement définie et l'ambition intacte de continuer à révéler le formidable potentiel de notre technologie DSG notamment en chirurgie osseuse robotisée. Le déploiement d'une technologie médicale innovante n'est pas un long fleuve tranquille et je tiens à remercier chaleureusement Maître Thévenot pour son concours, nos créanciers pour leur coopération, nos actionnaires et nos partenaires pour leur confiance, ainsi que toute l'équipe de SpineGuard dont le comportement a été exemplaire tout au long de cette procédure de sauvegarde."*

Perspectives pour 2021

SpineGuard se concentre sur les priorités suivantes en 2021 :

1. Poursuivre la mise en œuvre de la technologie digitale DSG en robotique chirurgicale à travers le déploiement d'algorithmes d'intelligence artificielle, de nouvelles démonstrations scientifiques et de nouveaux brevets.
2. Redynamiser l'activité commerciale avec le lancement de l'interface DSG-Connect.
3. Intensifier la collaboration avec ConfiDent ABC sur l'application dentaire avec le co-développement d'une nouvelle génération de produits intégrant la technologie DSG.
4. Investir de manière sélective en restant proche de l'équilibre.
5. Affirmer son virage technologique et aboutir à la conclusion de nouveaux partenariats stratégiques notamment pour l'application robotique de DSG.

Tenue d'un webinaire à destination des investisseurs

La Société informe par ailleurs ses actionnaires qu'un webinaire aura lieu le 8 avril 2021 à 18h00, à l'issue de la publication des résultats annuels 2020 et du chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2021. Pierre Jérôme, Stéphane Bette et Manuel Lanfossi, respectivement, Président Directeur Général, Directeur Général délégué, et Directeur Administratif & Financier, présenteront à cette occasion les orientations stratégiques et les perspectives de la société. **Le webinaire se tiendra en français et sera suivi d'une séance de questions & réponses.**

Le webinaire pourra être suivi à l'aide du lien suivant :

https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN_itAGbPMhQwihUNG1K8k5kw

Prochaine publication financière :

Résultats annuels 2020 et chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2021 : jeudi 8 avril 2021 (après Bourse)

À propos de SpineGuard®

Fondée en 2009 par Pierre Jérôme et Stéphane Bette, basée à Paris et à Boulder aux États-Unis, SpineGuard est une entreprise innovante qui déploie sa technologie digitale DSG® de guidage chirurgical en temps réel sans rayons X pour sécuriser et simplifier le placement d'implants osseux. La société conçoit, développe et commercialise à travers le monde des dispositifs médicaux innovants utilisés dans le cadre de plus de 80.000 chirurgies à ce jour. De nombreuses études scientifiques dont 16 publiées dans des revues médicales de référence, ont établi la fiabilité et la précision de la technologie DSG® et ses nombreux avantages pour les patients, les chirurgiens, le personnel hospitalier et les systèmes de santé. Forte de ces fondamentaux et de partenariats stratégiques, SpineGuard étend les applications de sa technologie DSG® à des innovations telles que la vis pédiculaire « intelligente », la robotique chirurgicale et l'implantologie dentaire. DSG® a été inventée par Maurice Bourlion, le Dr Ciaran Bolger et Alain Vanquaethem, la société est labellisée «entreprise innovante» par Bpifrance depuis 2009.

Plus d'informations sur www.spineguard.fr

Contacts

SpineGuard

Pierre Jérôme
Président Directeur Général
Tél. : 01 45 18 45 19
p.jerome@spineguard.com

SpineGuard

Manuel Lanfossi
Directeur Financier
Tél. : 01 45 18 45 19
m.lanfossi@spineguard.com

NewCap

Relations Investisseurs & Communication Financière
Mathilde Bohin / Pierre Laurent
Tél. : 01 44 71 94 94
spineguard@newcap.eu

